



...
.....

*Intervention de Michel Le Roc'h
Secrétaire Général de la Cgt-FO 44 du 31 mars 2016*

Aujourd'hui, ce sont des centaines de milliers de salariés en grève, chômeurs, retraités, lycéens et étudiants qui manifestent dans tout le pays pour exiger le retrait du projet de loi « El Khomri ».

Ce projet de loi, pudiquement appelé projet de loi « travail », suscite un rejet profond chez les salariés et dans la jeunesse et ce ne sont pas les quelques modifications apportées le 14 mars dernier qui vont changer cet état d'esprit. La nouvelle version, présentée au conseil des ministres, la semaine dernière, ne modifie pas la philosophie générale du projet de loi. Celui-ci organise la primauté de l'accord d'entreprise sur les accords de branche. Aujourd'hui, quand un accord d'entreprise est signé, il ne peut qu'améliorer les dispositions contenues dans l'accord de branche. Demain, si le texte n'était pas retiré, il pourrait déroger à l'accord de branche et deviendrait la principale source de droit du travail, permettant ainsi de revoir à la baisse toutes les garanties collectives encadrant le contrat de travail.

Le projet de loi El Khomri, c'est travailler plus, gagner moins et être viré plus vite !

C'est la précarité généralisée pour toute la jeunesse à la plus grande satisfaction de Pierre Gattaz !

Avec le pacte de responsabilité et les diverses exonérations sociales et fiscales, le patronat a obtenu des allègements comme jamais, plus de 100 milliards en trois ans, sans que soit inversée pour autant la courbe du chômage. Ces milliards versés au patronat, loin de créer des emplois, dopent les dividendes des actionnaires, en particulier ceux des entreprises du CAC 40, qui ont touché 56 milliards d'euros en 2015.

Ce sont des milliards d'euros en moins pour la sécurité sociale, les hôpitaux et les services publics.

Alors, comment s'étonner encore de la colère qui monte, celle de la majorité contre les privilèges d'une minorité de financiers.

Le gouvernement tente de désamorcer cette colère, mais rien n'y fait, ni le soutien de Laurent Berger, ni les tentatives d'appel à l'unité nationale après les terribles attentats de Bruxelles que nous condamnons fermement.

Le gouvernement n'a pas d'autre alternative que de retirer son projet de loi. Le président de la République a eu la sagesse de renoncer hier à la révision constitutionnelle concernant la déchéance de la nationalité. Il doit maintenant renoncer à ce projet de loi dont l'objectif est de pulvériser le code du travail, la hiérarchie des normes et le principe de faveur.

Si le gouvernement ne retirait pas son projet de loi, nous n'hésiterions pas à poursuivre l'action, à appeler à la résistance et à la grève pour son retrait.